

ANNEXE IV – K-2 – Conseils sur les sous-réциpiendaires des subventions

Le principal exécutant du projet sera le bénéficiaire de la subvention. Cependant, il peut y avoir des circonstances où il est nécessaire de mettre en œuvre des activités spécifiques (ou des activités dans des pays particuliers) par l'intermédiaire de sous-réциpiendaires. Le bénéficiaire du don restera responsable devant le FIDA de veiller à ce que les ressources du don soient utilisées conformément aux dispositions de l'accord de financement, gérées de manière appropriée et faisant l'objet d'un rapport complet.

Vérifications nécessaires

Dans le cas de sous-réциpiendaires au-dessus d'un certain seuil⁽¹⁾, le FIDA procédera à des évaluations ex ante dans le cadre de la diligence raisonnable en matière de conception; pour le reste, le FIDA met l'accent sur l'évaluation des propres processus du bénéficiaire pour la sélection et le suivi des sous-réциpiendaires⁽²⁾. Le FIDA définit les sous-réциpiendaires comme « importants » lorsqu'ils reçoivent des ressources de 100 000 USD ou plus. Dans ce cas, l'accord de mise en œuvre correspondant est soumis à l'approbation préalable du FIDA. Les sous-réциpiendaires importants sont normalement identifiés lors de la conception et le montant qu'ils géreront est spécifié dans l'accord de financement. Dans certains cas, il n'est pas possible d'identifier les sous-réциpiendaires au stade de la conception - par exemple, lorsque les ressources de la subvention seront mises à disposition par le biais de petites sous-subventions aux sous-réциpiendaires sur la base d'appels d'offres. Ce facteur sera pris en considération dans l'évaluation du risque du projet jusqu'à ce qu'il ait été possible d'effectuer la diligence raisonnable sur les sous-réциpiendaires.

Document de conception de subvention

Si les sous-réциpiendaires sont censés mettre en œuvre des activités de subvention, le document de conception de la subvention doit :

- Fournissez une justification claire de l'utilisation de sous-réциpiendaires, y compris en clarifiant la raison pour laquelle vous engagez deux (ou plus) ensembles de frais de gestion. Le total des frais généraux ne peut pas dépasser 8 % des coûts directs du projet ;
- Décrivez comment le bénéficiaire de la subvention s'assurera que les ressources de la subvention sont utilisées conformément aux dispositions de l'accord de financement et pleinement justifiées. Cette description doit inclure un aperçu du processus d'évaluation et de suivi des sous-réциpiendaires par le bénéficiaire, la manière dont les rapports financiers incluront les transactions et confirmer que les auditeurs indépendants du bénéficiaire auront accès aux comptes et à la documentation liés au projet du sous-réциpiendaire.

Apurement des sous-accords

L'examen préalable par le responsable technique du don du FIDA des sous-accords avec les sous-réциpiendaires importants est requis. Le GTM peut choisir de revoir d'autres sous-accords ou de procéder à un examen ex post.

(1) Si les sous-réциpiendaires devraient recevoir des ressources de 500 000 USD ou plus, la soumission du questionnaire d'évaluation de la gestion financière (FMAQ) et des deux états financiers audités les plus récents de l'entité est requise dans le cadre du processus de diligence raisonnable.

(2) Le FIDA examinera généralement si le bénéficiaire examine les antécédents, la situation financière, la gouvernance, les contrôles internes, l'audit, la transparence, la réputation et les références du sous-réциpiendaire. Le FIDA détermine également si le processus de sélection des sous-réциpiendaires est transparent et suit des critères acceptables pour le Fonds.

Distinction entre sous-réциpiendaires et prestataires

Certaines des principales différences entre les sous-réциpiendaires des subventions et les prestataires de services sont soulignées ci-dessous :

Principales différences entre les sous-réциpiendaires et les contractants

<i>Une organisation est susceptible d'être un sous-réциpiendaire si elle :</i>	<i>Une organisation est susceptible d'être un fournisseur de services si elle :</i>
détermine qui est admissible à recevoir une aide financière dans le cadre de la subvention	fonctionne pour fournir des biens et services similaires à de nombreux acheteurs différents
voit sa performance mesurée par rapport à la réalisation des objectifs de la subvention	la performance dépend du fait que des biens/services satisfaisants sont livrés à temps
assume la responsabilité de la prise de décision dans le cadre du projet	fournit des biens ou des services au bénéficiaire qui sont accessoires à l'opération de subvention
utilise les fonds pour mener à bien des activités liées au projet	n'est pas soumis aux exigences de conformité des subventions
visе à couvrir ses frais	visе à réaliser un profit